



No 21

PUBLIER IMMEDIATEMENT

LUNDI, LE 9 AVRIL 1962

On renonce à l'étude sur les chutes Niagara

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Howard Green, annonce aujourd'hui que les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont apporté une modification au renvoi du 5 mai 1961 à la Commission mixte internationale au sujet du Niagara.

A la demande de la Commission hydro-électrique d'Ontario et de la Power Authority de l'Etat de New York dans un mémoire conjoint en date du 15 mars 1961, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis avaient invité la Commission mixte internationale à étudier la possibilité de réduire, sans porter atteinte à leur beauté, le débit des chutes Niagara au-dessous des volumes spécifiés dans le Traité du Niagara de 1950.

La Power authority de l'Etat de New York a informé récemment le gouvernement des Etats-Unis qu'elle retirait sa requête. Le secrétaire provincial de l'Ontario a adressé au gouvernement du Canada une communication, dans le même sens au nom de la Commission hydro-électrique.

Dans les circonstances, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont décidé d'un commun accord de supprimer du renvoi de 1961 la demande d'une étude de cette question.